



Bulletin municipal d'information

Bulletin semestriel - Juillet 2015 . N° 52

Le Petit Bordier



L'étang communal

Plus que jamais engagé dans la mission que vous lui avez confiée, votre conseil municipal a fait le bilan de cette première année de mandat. Les différents projets qui vous sont détaillés dans cette édition se sont déroulés conformément au planning que nous vous avons annoncé. Beaucoup d'opérations ont déjà été réalisées, d'autres sont en cours et seront réalisées dans les délais prévus.

Le mot du Maire



Le développement d'une commune et le bien-être de ses habitants, s'il repose bien évidemment sur des éléments matériels et/ou financiers, repose également sur le professionnalisme et l'engagement de tous les collaborateurs qu'ils soient rattachés directement à la commune ou au sein du Syndicat scolaire ; il repose également sur le dynamisme des élus et des nombreux responsables et bénévoles du monde associatif... Il repose enfin sur le comportement de chacun d'entre nous que ce soit dans sa vie professionnelle ou citoyenne, le respect de l'autre étant un facteur essentiel de cohésion pour mieux vivre ensemble... J'ai perçu beaucoup de motivation et d'implication lors des entretiens que j'ai eus avec tous les collaborateurs et les contacts que j'ai pu avoir lors des récentes manifestations du monde associatif ; aujourd'hui j'ai la conviction que beaucoup d'éléments sont réunis pour que nous puissions encore améliorer le bien-être de chacun, sous réserve que nous réussissions tous ensemble à mettre fin aux incivilités encore trop nombreuses et qui ont un impact significatif sur le budget de la commune....

En dépit de la baisse des dotations de l'Etat et la volonté exprimée des pouvoirs publics de transférer vers les collectivités territoriales des missions existantes ou d'en imposer de nouvelles sans toutefois vouloir les financer. Les communes rurales comme la nôtre doivent au prix d'une gestion rigoureuse de leur fonctionnement pouvoir continuer à investir dans des secteurs aussi essentiels que la sécurité de tous et l'éducation des plus jeunes. Cette période estivale va être mise à profit par vos élus pour réfléchir à la réalisation de nouveaux projets concernant l'aménagement de notre commune.

L'ensemble de votre conseil municipal vous souhaite à tous une excellente période estivale.

Gérard BOUDIER



Le conseil municipal à la date du 25 avril 2015

De gauche à droite : Evelyne DODINET (4ème adj.), Dominique MARTIN, Alain POILLERAT, Nicole LE GUILLANTON, André DE LIMA, Marc NALATO, Laurent PARREAU (1er adj.), Gérard BOUDIER (maire), Julie SEJOURNE, Jean-Louis ALLANIC, Nadine MICHEL (2ème adj.), Philippe JOUBERT (3ème adj.), Jocelyne LAROUSSE, Geneviève DABARD, Marc DA SILVA, Véronique MULLER, Johann LANDRY, Alexandra RIBEIRO, Muriel FOUGERON

Projet de nouvelle station d'épuration

Lors de la réunion publique du 28 avril, le projet de nouvelle station d'épuration a été présenté en présence de M. Guérif du bureau d'étude SEAF. La nouvelle station doit remplacer la station actuelle qui est vieillissante et ne répond plus aux normes actuelles et à venir. Le silo à boue a une capacité de stockage insuffisante (2 à 3 mois seulement au lieu des 9 mois exigés par la réglementation) et le coût d'évacuation des boues liquides est élevé. La station actuelle ne peut pas être réhabilitée car le terrain est exiguë, proche des habitations et en zone inondable.

Un bassin de stockage de 200m³ sera construit à la place de la station d'épuration actuelle et permettra de collecter les eaux les plus chargées en matières organiques lors des épisodes pluvieux. L'eau stockée dans ce bassin sera ensuite retraitée par la station.

Cette station qui retraitera les eaux provenant des réseaux de Les Bordes et de Bonnée aura une capacité de traitement de 2600 Equivalent Habitants.

La commune de Les Bordes aura la maîtrise d'ouvrage et sera propriétaire de la station d'épuration.

La future station sera de type «**boues activées avec macrophytes**». Elle sera composée d'un bassin d'aération dans lequel des bactéries consomment et transforment la matière organique des eaux usées. Un bassin clarificateur pour la décantation afin d'obtenir une eau retraitée qui sera rejeté dans la Bonnée.

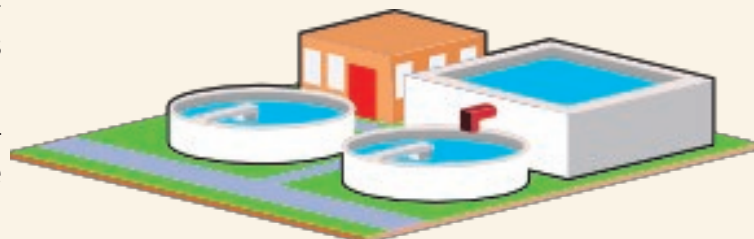
Les boues récupérées seront stockées dans 8 bassins afin de poursuivre l'épuration des boues (activité microbienne) et leur déshydratation par les roseaux (macrophytes).

Le terrain acheté par la commune est situé chemin du Devigneau (voir Petit Bordier de janvier 2015)

Le coût total pour la construction et la mise en service est estimé à 2 200 000 € TTC. Cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offres lancé par la commune. La commune a fait des demandes de subventions (DETR par l'Etat, Conseil Général, Agence de l'Eau Loire Bretagne) et l'Etat reverse une partie de la TVA. Le montant à la charge de la commune est d'environ 710 000 € après remboursement des subventions et de la TVA. La commune de Bonnée participera financièrement à la construction selon les modalités définies par une convention passée entre les deux communes.

Le financement sera fait sur le budget annexe de l'assainissement dont les recettes proviennent des factures d'eau pour l'assainissement.

Le diaporama projeté lors de la réunion est consultable sur le site de la commune.



Réseau assainissement

Les travaux de chemisage réalisés par l'entreprise REHA se sont achevés fin juin et concernaient la réhabilitation des canalisations d'eaux usées de la rue de Mizalin, du lotissement du Gros Chêne et une partie de la route de Gien.

Réseau eau potable

Les travaux de changement des parties en plomb du réseau d'eau avec l'entreprise BST se sont achevés fin mai. Des dépassements de coûts liés à des problèmes techniques n'ont pas permis de finir l'ensemble des travaux sans dépasser le montant fixé par le marché. Les travaux non réalisés (7 maisons sur 75 programmées au départ) sont donc reportés à l'année prochaine.



Le SICTOM Châteauneuf-sur-Loire organise une **consultation publique sur la tarification incitative des ordures ménagères du 1er juillet au 30 septembre 2015.**

Un rapport est consultable en mairie ainsi que sur le site internet du SICTOM.

Vous pourrez **donner votre avis** en mairie ou sur le site :

www.sictom-chateauneuf.fr



Réalisation du budget communal 2014

Recettes de fonctionnement 2014 = 1 592 066 €

Résultat de fonctionnement reporté :

Excédent de fonctionnement 2013

Atténuation des charges :

Remboursement des rémunérations du personnel mis à disposition du Syndicat Scolaire et des services Eau et Assainissement, remboursement sécurité sociale (arrêt de maladie).

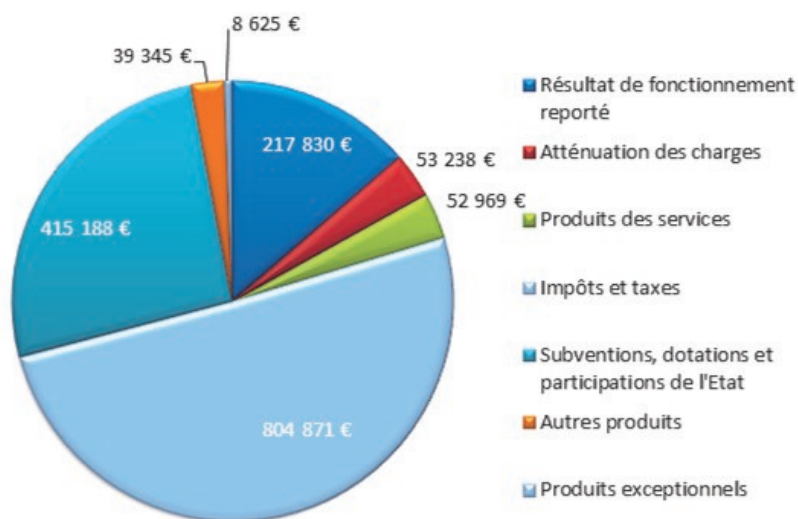
Produits des services :

Redevance d'occupation du domaine public

Impôts et taxes : Impôts locaux, dotations de la communauté de communes, FNGIR, taxes pylônes...

Autres produits : Revenus de location d'immeubles

Produits exceptionnels (remboursement d'assurance, divers)



Dépenses de fonctionnement 2014 = 1 347 049 €

Charges à caractère général

Eau, électricité, combustibles, carburants, entretien des bâtiments, voirie, réseaux, entretien terrains, matériels roulants, assurances.

Charges de personnel : Salaires et charges

FPIC : Fond national de péréquation des ressources communales pour aider les communes moins favorisées

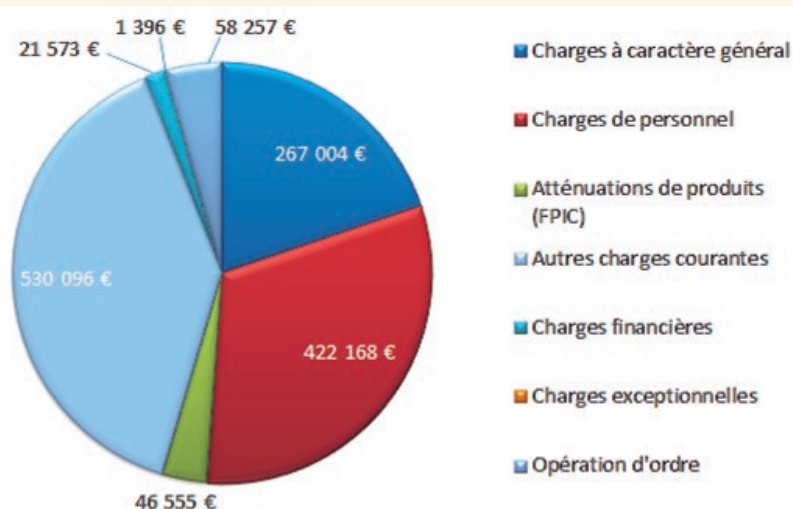
Autres charges courantes

Participation aux organismes de regroupement (SIVOM scolaire Les Bordes / Bonnée). Indemnités élus, formation élus. Subventions aux associations, CCAS, service d'incendie

Charges financières : Intérêts d'emprunts

Charges exceptionnelles : Prix village fleuri

Opération d'ordre : transfert vers le budget investissement



Résultat de fonctionnement 2014 = Recettes — Dépenses

1 564 879 - 1 347 049 = 217 829 € d'excédent

Bilan du budget 2014

La plupart des charges évoquées ci-dessus sont comme vous pouvez le lire dans la partie gauche des graphiques des charges à caractère fixes. Les possibilités d'investissement pour notre commune reposent essentiellement sur notre capacité à dégager de l'excédent sur notre budget de fonctionnement... Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2014 ont permis de dégager un excédent de 218 000 €, ce montant sera reporté en recette pour le budget fonctionnement 2015 ce qui nous permet en dépit de la baisse de la dotation de l'état d'envisager un fonctionnement normal de nos structures pour l'année 2015. Ce résultat de gestion nous autorise à ne pas augmenter en 2015 la taxe d'habitation sur notre commune.

Réalisation du Budget communal 2014

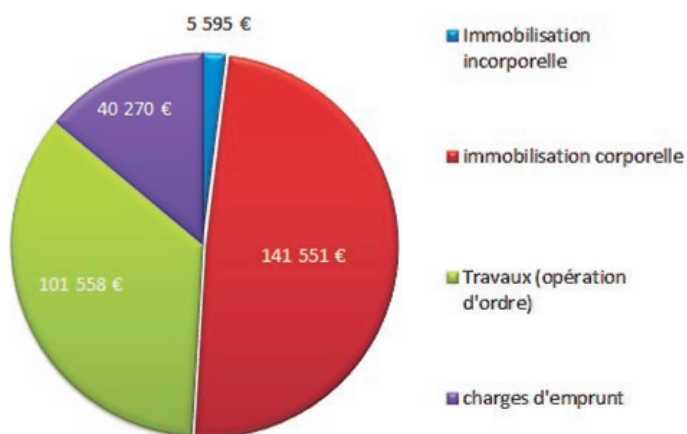
Dépenses d'investissement 2014 = 288 974 €

Immobilisation incorporelle : étude acoustique de la salle du conseil, contrat informatique

Immobilisation corporelle : aménagement de l'aire de jeux place Brucy, matériels pour les ateliers municipaux, acquisition de l'immeuble Bizet, matériel informatique pour la mairie

Travaux dont rénovation du cours de tennis et modernisation de l'éclairage public

Charges d'emprunt : intérêts des emprunts



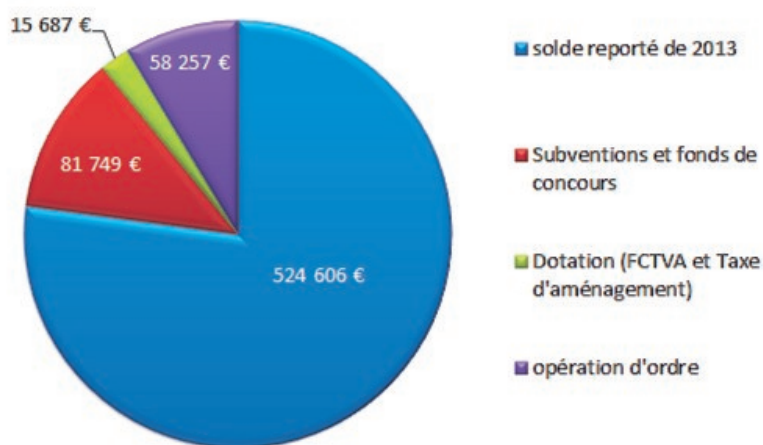
Recettes d'investissement 2014 = 680 298 €

Solde d'exécution : excédent reporté de l'exercice 2013

Subventions et fonds de concours : subventions du Conseil Départemental, fonds de concours de la communauté de communes, ...

Dotations : FCTVA (Récupération d'une partie de la TVA versée l'exercice précédent) et **Taxe d'aménagement** (sur les permis de construire et déclaration de travaux)

Opération d'ordre : transfert depuis le budget de fonctionnement



Bilan de l'investissement 2014 = Recettes — Dépenses

= 680 298 € - 288 974 € = **391 323 €**

Transport Ulys

Notre commune est desservie quotidiennement par les lignes 3 et 12 du réseau Ulys géré par le Conseil Général. Vous trouverez les horaires en mairie et sur le site internet <http://www.uly-s-loiret.com>.



Ulys Canton est un service à la demande qui peut vous emmener à Ouzouer-sur-Loire ou à Sully-sur-Loire pour les habitants de Les Bordes. Ce service fonctionne sur réservation et un bus passe vous prendre à votre porte. Ce service fonctionne tout au long de l'année sauf les jours fériés.

Pour vous renseigner, pour réserver ainsi que pour modifier ou annuler une réservation vous devez appeler le N° vert 0 800 00 45 00 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Ulys Canton peut vous emmener à Ouzouer-sur-Loire le mercredi. Vous arriverez à 10h00 à Ouzouer-sur-Loire et vous repartirez à 12h00.

Ulys Canton peut vous emmener à Sully-sur-Loire le lundi et le jeudi. Vous arriverez à 10h00 à Sully-sur-Loire et vous repartirez à 12h00.

Le tarif pour 1 trajet est de 2,40 € pour un billet « Ulys 1 voyage ». Il faut 2 tickets pour un aller-retour.

Un dépliant est consultable sur le site de la commune.

Budget communal 2015

Recettes de fonctionnement 2015 = 1 523 718 €

Résultat de fonctionnement reporté

Excédent de fonctionnement 2014

Atténuation des charges

Remboursement des rémunérations du personnel mis à disposition du Syndicat Scolaire et des services Eau et Assainissement, remboursement sécurité sociale (arrêt de maladie).

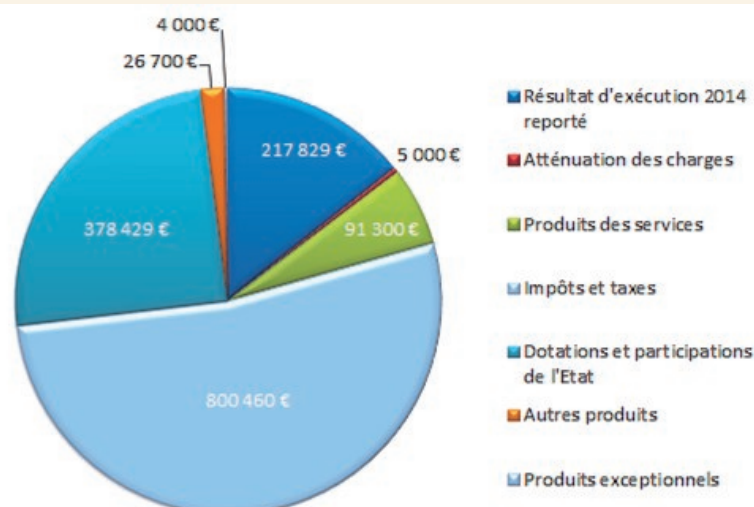
Produits des services

Redevance d'occupation du domaine public

Impôts et taxes

Impôts locaux, dotations de la communauté de communes, FNGIR, taxes pylônes

Autres produits : Revenus de location d'immeubles



Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2015 = 1 523 718 €

Charges à caractère général

Eau, électricité, combustibles, carburants, entretien des bâtiments, voirie, réseaux, entretien terrains, matériels roulants, assurances.

Charges de personnel : Salaires et charges

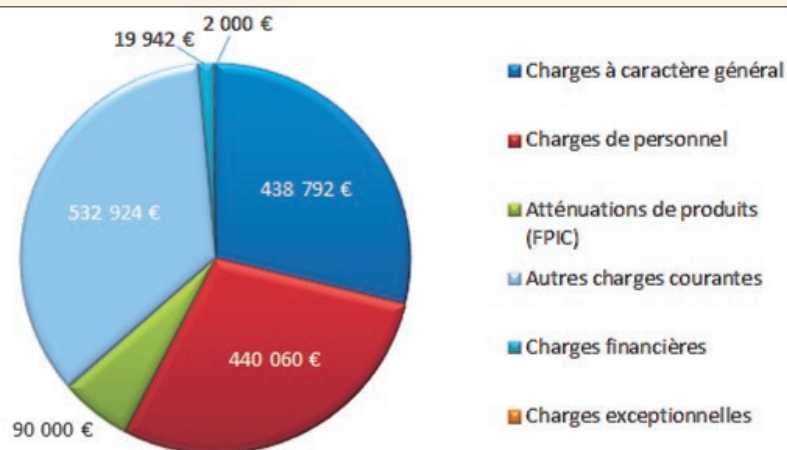
FPIC : Fond national de péréquation des ressources communales pour aider les communes moins favorisées

Autres charges courantes

Participation aux organismes de regroupement (SIVOM scolaire Les Bordes / Bonnée). Indemnités élus, formation élus. Subventions aux associations, CCAS, service d'incendie

Charges financières : Intérêts d'emprunts

Charges exceptionnelles : Prix village fleuri



Commentaire sur le budget fonctionnement 2015

Recettes : La baisse de la dotation de l'Etat est constatée dans le budget 2015 puisqu'elle passe de 415 183 € à 378 429 €, cette diminution pourra être compensée par l'excédent de fonctionnement de 2014... la question est : jusqu'à quand ? Quoiqu'il en soit la maîtrise des dépenses et un contrôle budgétaire rigoureux s'imposent !

Dépenses : Comme il est indiqué sur le graphique ci-dessus, les dépenses se répartissent en trois groupes à peu près équivalents. Ainsi que nous l'avons évoqué précédemment, la plupart de ces charges sont fixes, les sources d'économies reposent sur la variation des coûts de l'énergie (prix et volume) en améliorant l'isolation des locaux, et en participant à de gros appels d'offre pour les achats... La diminution des incivilités est aussi une source d'économie (charge de travail des agents et réallocation de leur temps de travail sur d'autres tâches) ; coût des réparations des actes de vandalisme...

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication.

ISSN 2427-6723

L'ISSN ou International Standard Serial Number est un numéro d'identification attribué par la Bibliothèque Nationale de France pour identifier les publications.

Ce numéro figurera dorénavant sur chaque publication du Petit Bordier.

Budget communal 2015

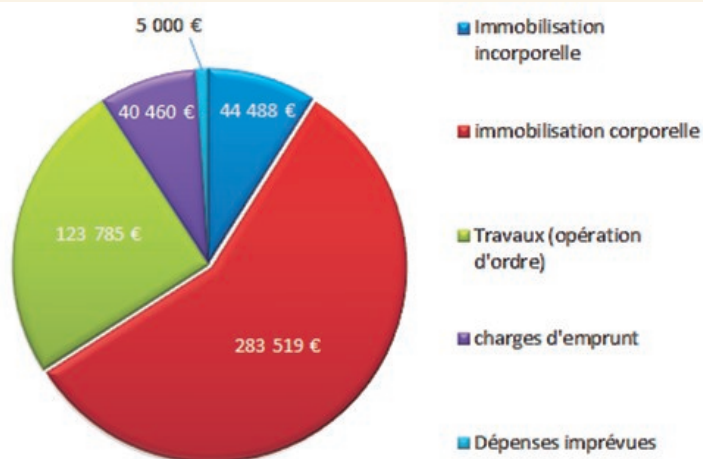
Dépenses d'investissement 2015 = 497 252 €

Immobilisation incorporelle : élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme), contrat informatique

Immobilisation corporelle : travaux sur les bâtiments (ateliers municipaux, toiture de la salle polyvalente), défense incendie, matériels pour les ateliers municipaux, mobilier (salle du conseil et salle polyvalente), travaux sur le réseau pluvial (avaloir, fossé)

Travaux (Opération d'ordre) : travaux de voirie, travaux acoustique de la salle du conseil...

Charges d'emprunt : intérêts des emprunts

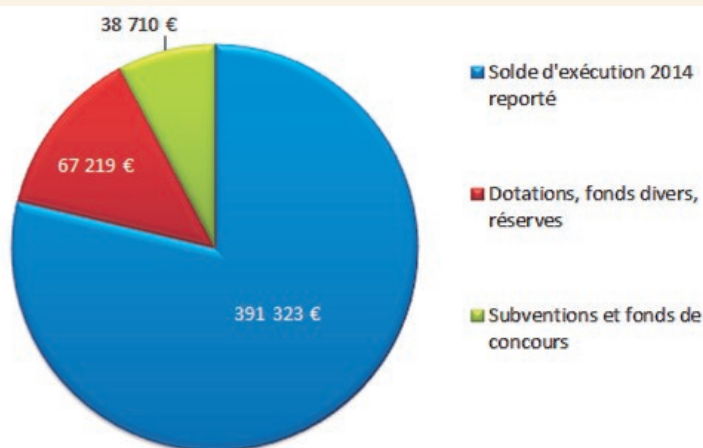


Recettes d'investissement 2015 = 497 252 €

Solde d'exécution : excédent reporté de l'exercice 2014

Dotations : FCTVA (Récupération d'une partie de la TVA versée l'exercice précédent) et **Taxe d'aménagement** (sur les permis de construire et déclaration de travaux)

Subventions et fonds de concours : subventions du Conseil Départemental, fonds de concours de la communauté de communes,...



Commentaire sur le budget investissement 2015

L'excédent 2014 témoigne d'une certaine capacité d'autofinancement, l'endettement de la commune est mesuré et laisse certaines marges de manœuvre. Une gestion prudente et un contrôle stricte des dépenses doit nous permettre d'envisager quelques investissements dans des secteurs prioritaires bénéficiant donc d'un bon ratio de subvention tels que l'environnement et l'éducation.

Recensement de la population

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans. Le dernier recensement datant de janvier 2011, un nouveau recensement se déroulera **mi-janvier 2016**. Le recensement, qui est obligatoire, permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Un prochain bulletin vous apportera plus de renseignements sur son organisation, en attendant vous pouvez consulter le site :

<http://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil>



Vivre Ensemble

Il n'est pas inutile en ces temps modernes de rappeler quelques principes de vie. Nous habitons un charmant village mais trop de personnes ont oublié les devoirs qui nous incombent.

Le code rural et le code civil qui gèrent notre vie quotidienne, nous spécifie quelques obligations.

Quelques petits rappels :

- Le **riverain d'un fossé** doit maintenir le libre écoulement des eaux (article 640 du code civil), la destruction partielle ou totale d'un fossé est punie d'une amende de 5^{ème} classe. Dans le cas d'un fossé privé, s'il y a un mauvais entretien qui pourrait porter préjudice aux biens ou aux personnes, le maire peut sous certaines conditions faire procéder aux frais du contribuable à l'entretien de celui-ci.

- L'**obligation d'égavage** (article L2212-2-1 du CGCT). Sur le territoire communal plusieurs routes sont maintenues ombragées toute l'année à cause de branches d'arbres. Le riverain possesseur des dits arbres a le devoir de procéder à leur égavage. La mairie procède actuellement au référencement des parcelles concernées. Pourquoi est-ce important ? La principale raison est la dangerosité que pourrait causer les branches qui chuteraient sur la chaussée. De plus une chaussée qui ne voit pas le soleil, se dégrade très rapidement, il y a présence de lichen, accumulation de feuilles... Comme pour les fossés, si le propriétaire ne procède pas à l'égavage, le maire peut intervenir et faire procéder à celui-ci aux frais du contribuable incriminé.

- Le **brûlage** à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet y compris végétaux est interdit sur l'ensemble du département, durant toute l'année, en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

- Les **propriétaires d'animaux domestiques** ont obligation de ramasser les déjections de leurs animaux.

Vous avez pu remarquer que le désherbage n'est pas aussi parfait qu'il pouvait l'être les années précédentes. Il y a une explication qui tient dans l'interdiction graduelle de l'utilisation des produits phytosanitaires. Il va falloir s'habituer à voir reflourir des herbes sauvages le long des trottoirs ce qui deviendra la norme dans les années futures.

Outre ces quelques rappels, la commune de Les Bordes fait toujours face à beaucoup d'**incivilités**. Celles-ci sont autant le fait d'adultes que d'enfants.

Les derniers exemples : abandon de poubelles et déchets divers sur la voie publique, nous faisons face depuis le début de l'année à une recrudescence de tels actes. **Ces dépenses impactent le budget communal et par conséquence le vôtre au travers de vos impôts**. Nous devons depuis le début de l'année, faire face à beaucoup de bris de glaces. Nous rappelons la responsabilité financière des parents concernant les dégâts causés par leurs enfants. Tout acte d'incivilité ou de vandalisme fait l'objet d'un dépôt de plainte. En 2015, la facture s'élève déjà à 6000 € pour les bris de glace et 2500 € supplémentaires pour le traitement des abandons de déchets.

Nuisances sonores : Afin de protéger la tranquillité du voisinage, l'utilisation des outils bruyants est toléré :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Fleurissement

Dans la nuit du 17 au 18 juin, 7 bacs à fleurs ont été saccagés, les plantations mises en place ont été arrachées et volées. La liste des dégradations florales s'est allongée avec une jardinière contenant un arbuste renversée et vidée sur le parking de la salle des fêtes. Chaque année, on déplore du vandalisme dans les parterres et les massifs de fleurs, des arbres sont détruits et des objets brisés.

Nos employés des services techniques mettent du temps et tout leur cœur pour embellir notre village et n'ont de cesse de constater les dégâts occasionnés par des individus mal intentionnés. C'est deux jours de travail pour deux employés pour remettre en état les jardinières et plusieurs jours avant pour les créer et les mettre en place. Ces dégradations représentent un coût supplémentaire à la charge des contribuables.

La municipalité condamne ces actes inciviques et déposera plainte contre les vandales qui seront identifiés.

La canicule, c'est quoi ?

Il y a danger pour ma santé lorsque :



Il fait très chaud.



La température ne descend pas, ou très peu la nuit.



Cela dure 3 jours ou plus.

EN CAS DE MALAISE, **APPELEZ LE 15**

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66 (gratuit depuis un poste fixe)
www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance
www.sante.gouv.fr/canicule

En période de canicule,
quels sont les bons gestes ?



JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Je mouille
mon corps et
je me ventile



Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si **je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.**
Si **je prends des médicaments** : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

PLAN CANICULE



Un dispositif de veille et d'alerte est instauré dans notre commune notamment du 1^{er} Juin au 31 Août avec le plan canicule. Il prévoit la tenue d'un registre pour faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès des personnes les plus vulnérables en cas de canicule, grand froid ou inondation.

L'inscription est facultative mais conseillée aux personnes suivantes :

- adultes handicapés, en invalidité
- personnes âgées de 65 ans et plus
- personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.

L'inscription peut se faire par la personne elle-même, son représentant légal ou avec son accord par un tiers sur appel téléphonique au CCAS communal au 02 38 35 51 02.

Les membres du CCAS se tiennent à la disposition des personnes désirant des renseignements ou de l'aide concernant leur inscription.

RISQUES SOLAIRES

À la mer, en montagne, à la campagne
et même en ville, protégez-vous du soleil

4 GESTES SIMPLÉS



ÉVITEZ LES HEURES LES PLUS ENSOLEILLÉES
entre 12h00 et 16h00 et recherchez l'ombre



PROTÉGEZ ENCORE PLUS VOS ENFANTS



COUVREZ-VOUS avec un chapeau,
des lunettes et un t-shirt



APPLIQUEZ DE LA CRÈME SOLAIRE
toutes les 2 heures et renouvelez-la
après chaque baignade

SIVOM scolaire LES BORDES / BONNEE



Le spectacle des T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires) a été organisé par les animatrices des T.A.P. Le spectacle regroupant les écoles élémentaires de Bonnée et G. Brassens à Les Bordes, a eu lieu à la salle des fêtes de Les Bordes le vendredi 22 mai à 20h00.

Le spectacle a été organisé par et pour les enfants qui ont beaucoup travaillé pendant plusieurs mois pour l'élaboration de chaque partie du spectacle : danses, chants, cupsong, théâtre. Les animatrices sont très fières du travail accompli.

Nos remerciements à tous les participants notamment Mme MICHEL Nadine ; M. Marc CAPRIOLI, bénévole aux T.A.P pour toutes les répétitions ; les stagiaires du SIVOM qui ont participé au projet ; MM. Jérôme PELOILLE et Philippe ESPINOSA de LOIRET SONORISATION qui ont animé et éclairé la soirée.

Rentrée scolaire 2015/2016

A ce jour, 223 élèves sont inscrits pour la rentrée de septembre. Les horaires de classe sont :

LES BORDES : - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 16h puis les TAP de 16h à 16h45

- le mercredi de 9h à 12h

BONNEE : - du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 15h45 puis les TAP de 15h45 à 16h30

- le mercredi de 8h45 à 11h45

Les horaires de car restent inchangés.

Le nombre important de factures impayées obligent à revoir la procédure de facturation. Il est décidé de mettre en place une régie et de procéder dès la rentrée à une vente de tickets pour le restaurant scolaire et la garderie.

La vente des tickets s'effectuera à partir du 25 Août, les mardis et vendredis de 15h à 18h, au secrétariat du SIVOM situé au n°38 rue de la mairie ou provisoirement dans les locaux de la mairie.

Le prix du repas reste inchangé. La garderie ne gardera qu'un seul tarif demi-journée.

TARIF RESTAURANT SCOLAIRE = 3,15 €

TARIF GARDERIE : Demi-journée = 2,80 €

Le 6 mai dernier, M. Désiré MOUROUX, âgé de 92 ans, habitant de LES BORDES recevait de M. Michel JAU, Préfet du Loiret, l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, promotion du 70^{ème} anniversaire de la Libération du Territoire.

M. MOUROUX, très touché par cette distinction, garde un excellent souvenir de la réception très chaleureuse qui a suivi.

MM. Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de la Défense, Jean-Pierre SUEUR, sénateur ainsi que Eric DOLIGE lui ont adressé, par courrier, leurs félicitations.

M. Mouroux lors de la commémoration
de l'appel du 18 juin



R.C.B.B Football

Une année 2015 qui se termine en apothéose...

Au-delà des bons résultats enregistrés par nos équipes féminines et masculines, cette année restera marquée par le titre de champion de troisième division obtenu par les seniors 1 qui évolueront donc l'an prochain en division supérieure. Un titre qui vient récompenser le sérieux et l'implication des joueurs, entraîneurs et dirigeants.



Parmi les coups d'éclat de cette saison qui s'achève, nous retiendrons le très beau parcours des U15F qui ont disputé le 20 juin la finale de la coupe régionale. Notons aussi les sélections en équipe départementale de Lexane Léger et de Manuela Henriquès en U13F ainsi que de Laurine Tartivot en U15F : voilà qui sanctionne une nouvelle fois l'excellent travail de formation réalisé par nos éducateurs.



Point d'orgue de cette saison, la totale réussite du tournoi jeunes, le 23 mai, qui a regroupé sur le stade municipal de Les Bordes, 52 équipes soit plus de 450 enfants qui ont pu exprimer leur passion pendant toute cette journée ensoleillée.

Nous tenons à remercier les municipalités de Les Bordes, Bouzy-la-Forêt et Bray-en-Val ainsi que tous les sponsors du club pour le soutien qu'ils nous ont apporté tout au long de cette belle saison sportive.

Notre club, fort aujourd'hui de 278 licenciés, est toujours à la recherche de personnes (joueurs, dirigeants et éducateurs) qui souhaiteraient partager

avec nous leur passion pour le football. Pour tout renseignement, merci de contacter Christian Toussaint au 02 38 58 30 47.

L'étang communal est un lieu de promenade apprécié par de nombreux Bordiers. Des aménagements ont été réalisés notamment au niveau de la passerelle (empierrement) ainsi que la réalisation d'un hôtel à insectes par William Jouhannet qui était en stage de formation cette année au sein de l'équipe des agents techniques communaux.

Cet hôtel à insectes est un abri pour les larves de différentes espèces, principalement durant l'hiver et il a pour but de préserver la biodiversité des espèces présentes sur le site (abeilles solitaires, chrysopes, carabes...). Merci de respecter cette réalisation.

Nous vous rappelons que la pêche en no-kill est tolérée dans l'étang pour les enfants. La pêche de nuit et le camping y sont strictement interdits.



Détente et sourire

DETENTE & SOURIRE sports pour tous Les Bordes

02.38.35.56.56 detente.et.sourire45@gmail.com

Site internet : <http://cl.sportspourtous.org/detente-et-sourire45>

Quelques moments forts

Mise à l'honneur de Denise qui vient de fêter ses 80 ans. Elle pratique la gymnastique depuis 25 ans dans l'association et la marche nordique depuis 2 saisons.

Spectacle de cirque du 30 avril

28 jeunes ont présenté leur numéro du spectacle, suite au stage organisé pendant les vacances de Pâques, encadré par Cri-O-Lane Circus. Les ateliers travaillés étaient la jonglerie, le fil, la boule, le rolla bolla, le tissu, l'acrobatie et les portées. Les 100 spectateurs

ont été enthousiasmés par ces artistes en herbe. La soirée s'est terminée par le spectacle de la compagnie Cri-O-Lane Circus « le K mal barré ».



MARCHE NORDIQUE



80 ans DENISE mars



Stage de cirque avril 2015

REPRESENTATION GYM ENFANT le 9 juin

Les parents présentaient une partie des activités proposées durant l'année écoulée. Au programme : gym au sol, barres, acrosport, expression corporelle, cerceau et rubans, jonglerie et équilibre. La soirée s'est clôturée par un buffet. Merci aux parents pour leur participation.

Sortie de fin d'année

Pour clore l'année sportive, le 20 juin, nous avons organisé une journée pour les adhérents : randonnée vers Grignon le matin, pique-nique et jeux l'après-midi à l'étang des Bois.

Les activités d'été du lundi 6 au jeudi 23 Juillet

Nous proposons des activités sur le plateau sportif du collège derrière le gymnase à tous les jeunes de 7 à 16 ans du lundi au jeudi de 14h30 à 16h30

Au programme : roller, jonglerie, équilibre, basket, speed ball...

LES ENFANTS PEUVENT VENIR A LEUR CONVENANCE durant les 3 semaines.

INSCRIPTION 3€ puis 2€ par SEANCE

Détente et sourire

RENTREE 2015/2016 Reprise des activités le 14 septembre. Inscription le lundi 7 septembre à la salle polyvalente de 17h30 à 19h30. Pour toute inscription prévoir un certificat médical

Sylvie encadre la gym **ADULTES** le lundi soir de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente (renforcement musculaire, cardio, étirement). Puis le **STEP et LIA** de 19h30 à 20h15.

LA MARCHÉ NORDIQUE encadrée par Patricia

Mardi à 9h15 : 6 à 8 km

Jeudi à 18h45 (septembre, octobre puis d'avril à juin) : 6 à 8 km

Vendredi à 9h15 : 8 à 14 km

Un **dimanche par mois à 9h30 : 8 à 12 km**

LA GYM ENFANTS au gymnase encadrée par Patricia

- 4/5 ans : lundi 17h30-18h30

- 6/7 ans : mardi 17h30-18h30

- 8 ans et plus : mardi 18h30-20h

La **première partie** de l'heure l'activité change à chaque trimestre:

~ GRS ~ acrosport ~ agrès ~ jeux collectifs ~ speed ball ~ jonglerie ~ jeux d'opposition et athlétisme pour les 4/5 ans ~ expression corporelle.

La **deuxième partie** est consacrée à la gym au sol, au trampoline et agrès.

LA GYM SENIORS au gymnase du Hameau de Sully-sur-Loire encadrée par Patricia

Mercredi de 10h30 à 11h30

Plan Communal de Sauvegarde ou PCS

Dans le cadre de la mise à jour du PCS, la commune est à la recherche :

- de **volontaires** pour participer à la **sécurité civile communale** (inscription auprès du secrétariat)
- de **matériel privé** (tracteur, tractopelle, groupe électrogène, remorque...) pouvant être utilisé en cas d'aléas (inondation, incendie...)

CARRE ROUGE MOBILE

Le **camping-car de la Croix Rouge** sera présent sur le grand parking (carrefour) de 13h30 à 15h30 les jeudis 4 et 18 Juin ainsi que les 2 et 16 Juillet.

Monsieur Morello assurera les permanences.

Contact : 02 38 53 30 76

croix-rouge française



PASEJ ou Point Accueil Jeunesse

Création de projets, documentation santé, sport, études, petits boulots, animations et actions tout public.

Permanences prévues le mardi 7 et le jeudi 9 Juillet ainsi que le mercredi 15 et jeudi 16 Juillet, salle des jeunes place Brucy.

Téléphones :

02 38 67 03 78

06 33 88 20 00



Bienvenue à :

Léna GAUDIN

Ruben GONCALVES

Cynthia MARCHAIS

Inaya MURELLI

Thibault FOURNERET

Zabou MARTINS

Marius GRESSET

Simon GRESSET

Etat civil

Ils nous ont quittés :

Michel NIORD

Gérard FERRANTE

Katalin TÖNÖR épouse SIMON

La relève des compteurs d'eau débutera le 7 septembre.

Pensez à enlever les protections contre le froid pour faciliter l'accès à votre compteur par les employés communaux qui assurent la relève.

BCLB : Badminton Club Les Bordes

Le dimanche 7 juin, les jeunes de club de badminton de Les Bordes jouaient au dernier trophée départemental jeune de la saison à Orléans.

Quentin Bureau simple homme poussin ne sort pas de poule. Alexane Sanchez simple dame poussine ne sort pas de poule. Aurore Touze minibad jouant simple dame poussine ne sort pas de poule. Yorick Portier simple homme poussin ne sort pas de poule. Célia Baetens minibad jouant en simple dame poussine perd en demi-finale. Batiste Touze perd en finale en double homme benjamin. Enfin Jérémy Sanchez gagne la finale simple homme cadet.

Ce tournoi achève la saison de nos jeunes compétiteurs. Une bonne saison, pleine de rebondissement, avec une évolution de nos jeunes constatée tout au long de l'année grâce à l'ensemble de nos encadrants bénévoles assurant de nombreuses heures de présence. Il ne reste plus que le passage des plumes et nous ne manquerons pas de vous informer.

9^{ème} tournoi interrégional de Les Bordes : Le BCLB organisait les 13 et 14 juin le 9^{ème} tournoi interrégional des catégories NC à C regroupant 9 ligues : Pays de Loire, Picardie, Lorraine, Limousin, Ile de France, Champagne Ardenne, Centre, Bourgogne et Haute Normandie. Il y avait 43 clubs représentés, 186 joueurs inscrits, 233 matchs repartis sur les deux jours : le samedi pour les simples et les mixtes, le dimanche pour les doubles dame et homme.

Je remercie l'ensemble des joueurs et bénévoles du club qui ont donné durant ces deux jours intenses, la municipalité, le premier adjoint et en particulier monsieur le maire qui est venu à plusieurs reprises ainsi que les artisans et commerçants de Les Bordes.

Le stand LARDE Sport a été présent sur les deux jours et a été notre sponsor principal.

Prochain rendez-vous : l'assemblée générale.

Le président Eddy BAETENS



Les finalistes du 9^{ème} tournoi interrégional

Le Centre Communal d'Actions Sociales d'Ouzouer-sur-Loire en partenariat avec le CLIC du Val d'Or à Sully organise un **forum « Prévention des chutes » le mercredi 14 octobre** de 10h à 16 h30 à la salle Ballot à Ouzouer-sur-Loire. Ce forum est organisé à l'occasion de la **semaine bleue**, semaine nationale des Retraités et des Personnes Agées. Seront présents divers partenaires (associations d'aide à domicile, kinésithérapeute, CARSAT, MSA, opticienne à domicile, gym volontaire...). Des paniers gourmands préparés par une diététicienne seront proposés le midi sur inscription. Pour toute information, vous pouvez joindre Mme HAMARD, adjoint chargé des affaires sociales à Ouzouer-sur-Loire au 06 68 00 76 47.

« Les Palmeurs des Bordes Loire »

Le club des « Palmeurs des Bordes Loire » voit le jour en 2005 sous la houlette de son président récemment décédé Gérard Ferrante. Accompagné d'une poignée de nageurs pour la plupart débutants, Gérard transmet toutes ses connaissances et démontre toutes ses compétences afin d'installer le petit club de Les Bordes sur la longue distance des eaux de la Loire. La nage avec palme s'invite alors au départ dans le décor de l'étang des bois avant de prendre ses quartiers sur l'étang du Menneroy de Bray-en-Val. L'effectif croissant des licenciés disposera ensuite des installations de Dampierre afin de parfaire la technique et la régularité de nageurs qui figureront dès 2009 aux premiers Championnats de France des Maîtres. Jean-Michel Pasquet, Joëlle Varlet et Sébastien Bordinat se souviennent encore du matériel « préhistorique » utilisé à l'époque. Les palmes étaient alors fabriquées en interne alors que les combinaisons ne ressemblaient en rien aux matériaux qui équipent les nombreux nageurs qualifiés pour les prochains Championnats de France qui se dérouleront dans le Nord le 27 juin prochain.

Les PBL se distinguent chaque année lors de compétitions nationales forçant le respect des autres clubs de l'hexagone parmi lesquels les Tuniques Rouges figurent très souvent aux places d'honneur. Gérard Ferrante peut être fier de cette famille sportive qui perpétue cette discipline de pleine nature quels que soient la météo et le calendrier tout au long de l'année. La majorité des nageurs du club étant titulaires de diplômes d'initiateur, les jeunes nageurs du club peuvent bénéficier chaque jeudi des conseils précieux de nageurs confirmés afin de

parfaire la discipline technique que représente la nage avec palmes. De nombreuses compétitions en région Centre sont organisées afin de permettre aux jeunes des rencontres régulières avec les nageurs des autres clubs. Les PBL organisent, chaque année, en avril, dans



le bassin de la piscine de La Source les Championnats Régionaux « piscine » avant d'accueillir sur l'étang de Bray-en-Val les Championnats Régionaux de Nage avec Palmes qualificatifs pour les Championnats de France. La disparition brutale de l'entraîneur charismatique des PBL est une douleur difficile à apprivoiser mais la volonté qu'il a su insuffler toutes ces années devrait à coup sûr permettre à ce club, ses licenciés, de vivre encore de belles aventures.

Familles rurales

Le **vestiaire** est ouvert tous les vendredis une semaine le matin de 9h à 11h 30, la semaine suivante l'après-midi de 16h30 à 18h30 (sauf vacances scolaires). Vous pouvez nous apporter des vêtements en bon état ou en prendre. Après la pause estivale, le vestiaire rouvrira le vendredi 11 septembre.

Le club « Pêle-Mêle » reprendra son activité le mardi 1 Septembre.

Danse Country : inscription pour les cours le mardi 1 septembre de 18h à 20 h à la salle polyvalente. Les cours reprendront le Mardi 8 Septembre.

Pour tous renseignements : tel 02 38 35 55 96 ou 02 38 35 51 10

Les prochains évènements

Juillet

Lundi 13 : au stade, pique-nique tiré du sac, bal de la Fête Nationale (Comité des Fêtes) et spectacle pyrotechnique (municipalité)

Samedi 18 : repas dansant organisé par Les aînés ruraux

Août

Mardi 11 : passage de la 2^{ème} étape de la course cycliste « Route de France Féminine ». Départ de Villemandeur à 13h, traversée de Les Bordes vers 13h40 pour rejoindre Bourges.

Dimanche 16 : cérémonie du Maquis de Lorris 2015, au Carrefour de la Résistance organisée par l'AFAAM (Association des Familles et Amis des Anciens du Maquis de Lorris), à partir de 16h

Dimanche 30 : Vide grenier au stade (Comité des fêtes)

Septembre

Mardi 1 : reprise des activités du club Pêlé Mêle (Familles Rurales)

Samedi 5 : journée découverte du foot au stade par le RCBB

Mardi 8 : reprise des cours de danse Country (Familles Rurales) (inscription le 1^{er} septembre de 18h à 20 h à la salle polyvalente)

Vendredi 11 : réouverture du vestiaire (Familles Rurales)

Dimanche 20 : randonnée du Brame organisée par l'amicale des Sapeurs Pompiers de Les Bordes

Samedi 26 : loto organisé par le RCBB (foot)

Octobre

Samedi 10 : soirée paella avec démonstration et initiation de Flamenco (Comité des fêtes)

DETENTE ET SOURIRE
RANDONNÉES
Sports pour tous LES BORDES



DE L'ÉTÉ

Judi 9 juillet
19h

Judi 16 juillet

SUR LES TRACES DES CASTORS
prévoir 2h30, un pique-nique



Adulte 5€ / enfant 2€

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS
02.38.35.56.56
detente.et.sourire45@gmail.com

L'observatoire du Ravoir, maquis Lorris
5KM prévoir 2h

Mardi 7 juillet
9h30

mercredi 15 juillet

VIDE GRENIER

Le 30 Les Bordes

Août

Salle polyvalente

2€ le mètre

A partir de 6h00
Reservé aux particuliers
Sans réservation

Restauration et buvette
sur place



www.comitedesfetes-lesbordes.com

